



COMMUNIQUÉ
Paris, le 01/12/2021

RADAR-TOURELLE D'ILLE-ET-VILAINE : L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE SITUATION PARTICULIÈREMENT PIÉGEUSE POUR LES USAGERS ET MILITE POUR DES SANCTIONS MOINS SÉVÈRES CONTRE LES PETITS EXCÈS DE VITESSE.

La presse a rapporté ces derniers jours l'histoire aberrante de ce radar-tourelle breton situé à Miniac-Morvan, petite commune d'Ille-et-Vilaine, dont la vitesse de contrôle a été abaissée de 90 à 80 km/h du jour au lendemain, sans raison apparente et surtout sans que les usagers de la route n'en aient été informés ! Résultats : des centaines de contraventions adressées en quelques semaines aux automobilistes qui empruntent cette route nationale, pour la plupart des habitués.

Ce mercredi 1^{er} décembre 2021, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce un dispositif particulièrement piégeux pour les usagers, puisque les panneaux informant de l'abaissement de la limitation de vitesse n'ont été implantés que la veille du recalibrage du radar et que celui-ci – un radar-tourelle – n'émet pas de flashes lorsqu'il enregistre un excès de vitesse. L'association appelle les autorités à faire davantage de prévention et de pédagogie, et milite pour que les petits excès de vitesse de moins de 10 km/h hors agglomération ne soient plus sanctionnés.

Pour Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes », le récit de ce radar est révoltant et profondément injuste, et révèle toute l'hypocrisie de la Sécurité routière lorsqu'elle prétend vouloir sauver des vies sur les routes : « Si cela était le cas, les usagers auraient été informés du changement de réglementation nettement en amont de son entrée en vigueur, pourquoi pas avec la mise en place d'un radar pédagogique ; une période de tolérance aurait été mise en œuvre le temps que la nouvelle limitation de vitesse soit bien assimilée par les habitués ; le radar émettrait un flash bien visible pour que l'automobiliste prenne conscience immédiatement de son infraction et soit plus vigilant la prochaine fois. Mais en France, on préfère piéger les automobilistes et les sanctionner à tour de bras pour des infractions mineures non accidentogènes, dont ils découvrent l'existence dans la boîte aux lettres plusieurs jours, voire plusieurs semaines plus tard. C'est écœurant et inacceptable » estime-t-il.

« Les petits excès de vitesse représentent plus de 90 % des infractions relevées par les radars automatiques. La France est le seul pays européen à sanctionner aussi sévèrement ces petits dépassements de la limitation de vitesse, souvent involontaires et quasiment jamais accidentogènes. La preuve, c'est que malgré la multiplication du nombre de radars et des contraventions pour excès de vitesse, la mortalité routière n'a plus diminué significativement depuis 2013. Depuis des années, notre association appelle à une réforme de la politique de Sécurité routière pour une meilleure prise en compte des véritables causes des accidents de la route. Nous nous battons également pour que les peines sanctionnant les petits excès de vitesse hors agglomération soient plus mesurées et plus justes, au regard de la moindre dangerosité qu'ils représentent », explique Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY

presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com